Zeitschrift: Revue historique vaudoise
Herausgeber: Société vaudoise d'histoire et d'archéologie
Band: 7 (1899)
Heft: 2

Artikel: Persécutions des Juifs au bord du Léman au XIVe siècle
Autor: Mulinen, W.-F. de
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-8986

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 14.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

7me année. N° 2. Février 1899.

REVUE
HISTORIQUE VAUDOISE

PERSÉCUTIONS DES JUIFS AU BORD DU LÉMAN
AU XIVe SIÈCLE

D'après des lettres publiées dans le Recueil des documents de Strasbourg.

Quelle époque sinistre et agitée que ces années du second quart du XIVe siècle! Tout est en mouvement, les rois, les chevaliers, les petites républiques naissantes. On se bat à Crécy ; Cola Rienzy croit en son pouvoir de ressusciter l'ancienne gloire de Rome ; l'empereur et le pape, celui-ci prisonnier au beau midi de la France, se querellent plus que jamais ; chez nous le comte de Savoye pleure son jeune parent, tombé sur le champ de bataille à Laupen. Sur tout ceci, il y a un voile obscurcissant et épais : la peste noire, suivie de tremblements de terre.

Elle n'est retenue ni par une puissance ni par les prières qui sans cesse montent vers le ciel. Pour se le réconcilier et pour prévenir la mort cruelle et imminente, on comble de donations les monastères et hôpitaux, et de longs cortèges vont en pèlerinage, se flagellant et chantant des hymnes de repentir.

Beaucoup cependant ne pensent point ainsi. Puisque la mort prochaine est inévitable, ils veulent jouir de la vie et ne songent qu'aux plaisirs et aux richesses. S'ils ne les ont

pas, ils les arrachent à d'autres. Du reste, qui est le vrai coupable, qui a provoqué la colère du grand Dieu ? Treize siècles auparavant, un peuple incrédule avait fait périr le Sauveur ; les juifs n'auraient-ils pu essayer, par quelque nouveau moyen diabolique, de perdre tous les chrétiens ?

Le soupçon est vite établi ; la superstition aidant, il se répand et bientôt l'on est convaincu qu'on doit aux juifs la grande maladie. Partout on crie : Ils empoisonnent les fontaines dont ils s'abstiennent, voyant avec plaisir le poison faire son effet sûr et douloureux. On en saisit plusieurs, la torture est appliquée jusqu'à ce qu'ils confessent ce qu'on veut tirer d'eux. Alors on leur fait une véritable chasse, partout ils sont mis à la question, et partout c'est la même triste fin : de nombreux bûchers annoncent que la vengeance soi-disant divine et humaine est accomplie.

Ces recherches inquisitoriales et superstitieuses, ces affreux supplices n'ont pas lieu seulement dans les grands centres, ils s'étendent jusque dans les petits villages. Les hameaux paisibles, les pentes fertiles qui environnent le Léman peuvent en témoigner.

Ce fut vers la Saint-Martin de l'an 1348 qu'arriva à Lausanne une lettre de Strasbourg conçue dans les termes les plus amicaux. La ville rhénane, qui avait vu passer des milliers de flagellants, observait attentivement tout ce qui se passait à l'égard des juifs. Avant de mettre la main sur eux, elle voulut être bien renseignée et s'adressa par conséquent à une foule de seigneurs et de villes, tant en Allemagne qu'en pays romands.

Le bailli de Lausanne, Rodolphe d'Oron, chevalier, seigneur d'Attalens, personnage très connu, et le sautier (trésorier) Michel de Veves, damoiseau, au nom de la ville, répondirent gracieusement, comme ils l'avaient déjà fait à l'adresse de Fribourg et de Berne. Voici ce qu'ils dirent : Un juif, du nom de Bona Dies, avait été saisi. Il confessa

les empoisonnements. Mis à la roue, il les confirma et ne s'en dédit pas pendant les quatre jours et quatre nuits qu'il était encore capable de parler. On ajouta dans la lettre que, dans le comté de Savoye aussi, des chrétiens s'étaient rendus coupables de cet énorme crime et qu'ils avaient été brûlés comme les juifs.

Plus longue et plus détaillée fut la lettre par laquelle le châtelain de Chillon — il n'est pas nommé, mais c'est sans doute Guillaume de Montbel — répondit à la même sollicitation de Strasbourg. Il lui envoya des extraits des procès mêmes, dont les originaux, peut-être ou probablement, sont encore à Turin.

A Chillon, on avait emprisonné tous les juifs des environs; Villeneuve paraît en avoir fourni la plupart. On saisit aussi les juifs venus d'ailleurs, notamment un chirurgien nommé Balavigny, habitant Thonon. Le 15 septembre commença leur procès. Balavigny hésita d'avouer, mais la torture aidant, il raconta, qu'au commencement de juillet, un juif, nommé Jaques Chamber de Pascate, lui avait donné, par l'intermédiaire d'un valet, une quantité de poison en poudre de la valeur d'un œuf, pour qu'il le mît, sous peine d'anathème de leur loi, dans la grande fontaine de Thonon. Le valet lui montra aussi des lettres adressées à d'autres coreligionnaires de Villeneuve, de la Tour, de Vevey, de Saint-Maurice et d'Evian. Lui, Balavigny, aurait encore mis du poison dans la fontaine de la Conerey sous Montreux. Vers la fin du mois de juin, un nommé Mossus, de Villeneuve, l'avait averti de l'empoisonnement des sources des fontaines de Villeneuve « en la douane » et de Chillon « en la douane subtus lapides », et en effet tout se trouva conforme à ses indications; un juif auquel on donna à boire de cette eau, en mourut. Balavigny fut conduit à Clarens où il indiqua la fontaine dont il avait parlé et là aussi on trouva dans l'eau la toile dans laquelle le poison avait été enveloppé.

L'auteur de la lettre ajoute une série de noms de fontaines qui toutes auraient été choisies par les juifs pour accomplir leurs affreux desseins (fons de Morer près Evian, f. de Carutet près Villeneuve, f. Cercleti de Roch, f. prope pontem Viviaci a parte de Etreten, f. Chabloz Cruyez inter Vyovam et Mura, f. près Bruzales in villa de Tinimont, f. près Ayenant in Monsaynant. f. Perioso apud domum de Chat, f. infra Euchiam Korvelli.

Comme à Chillon on procéda depuis le mois de juin jusqu'en octobre à Châtel. Le comte de Savoye ne voulut pas rester en arrière dans cette triste entreprise. Il institua une cour de justice toute particulière qui n'eut pas petite besogne.

Tous les juifs de Villeneuve furent brûlés. A Aoste on écorcha de plus trois chrétiens. De même des chrétiens furent suppliciés à Evian, à Genève, à Cruseilles, à Haute Ville. Leur sort fut des plus effroyables : on écartela, déchira, écorcha, pendit. Si telle était la fin des chrétiens, celle des juifs ne pouvait être plus douce. Le châtelain de Chillon croit qu'il n'en survivra aucun.

Voilà, en peu de mots, ce que les lettres du recueil de Strasbourg nous apprennent. Elles nous offrent en petit un vrai tableau du moyen âge. De même qu'un siècle auparavant, Saint-Louis avait conduit ses vassaux contre les Albigeois, Amédée de Savoye, le célèbre comte Verd, croit ici contribuer au triomphe du christianisme. La chevalerie et la foi s'unissent pour un but que nous devons déplorer au nom de l'humanité.

W.-F. de Mulinen.